



Procès-verbal CÉ 4 décembre 2025

	ADOPTION	APPROBATION	CONSULTATION	INFORMATION	TEMPS PRÉVU
1. Ouverture de la séance à 7h20					
2. Vérification des présences et constatation du quorum					
Mme Sarah Lebouche, parent, présidente	✓				
Mme Sarah-Cristine Levesque, parent, vice-présidente	✓				
Mme Genevieve Cloutier, parent				A	
Mme Alexandrine Charron, parent	✓				
Mme Julie St-Amand, parent	✓				
Mme Manon Fortin, enseignante	✓				
Mme Caroline Cote, enseignante	✓				
Mme Estner Kiopel, enseignante				A	
Mme Marie-Michèle Darche, enseignante	✓				
Mme Stéphanie Leclerc, éducatrice scolaire SDG	✓				
Mme Cristiane Drouin, directrice	✓				
Mme Sarah Nicole, parent, poste substitut (1)				A	
Mme Camille Girardin, parent poste substitut (2)	✓				
3. Nomination de deux secrétaires: Mme Darche et Mme Fortin					
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour (EH-25-26-18) IL EST PROPOSÉ par Mme Charron, appuyé par Mme Levesque, et résolu; Que l'ordre du jour soit approuvé. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ					5
5. Adoption et suivi du procès-verbal du 27 octobre 2025 (EH-25-26-19) IL EST PROPOSÉ par Mme St-Amand, appuyé par Mme Leclerc, et résolu; Que l'ordre du jour soit approuvé. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ					5
6. Parole au public Aucune personne n'est présente.					5
7. Mot de la présidente Mme Lebouché mentionne que nous avons bien du plaisir cette année.					5
8. Mot de la direction Mme Drouin offre ses meilleurs vœux de Noël aux membres. Elle souligne le fait que l'école est bien décorée.					5
9. Consultations 9.1 Plan de répartition des immeubles et des élèves PRIÉ La direction résume ce qu'est le PRIÉ (Plan de répartition des immeubles et des élèves), elle présente également une capsule à cet effet. Au primaire, les prévisions sont sur 5 ans et au secondaire sur 10 ans, les données sont fournies par le Ministère. Une croissance élevée est prévue jusqu'en 2030: (566 élèves au primaire et 2000 élèves au secondaire). Pour le secteur 1, il s'agit principalement d'une prévision d'ajouts de modulaires. Dans le secteur 8, il y aura une ouverture					15

<p>d'école. Il est possible de demander un transfert administratif à la PSJ et Frenette en 2025-2026, mais ce sera problématique en 2027-2028.</p> <p>9.2 Règlement sur les règles de conduite au primaire et au secondaire (EH-25-26-20)</p> <p>Le projet de Loi 94, visant notamment à renforcer la laïcité dans le réseau de l'éducation, modifie diverses dispositions législatives. Ce dernier a été adopté et sanctionné le 30 octobre dernier et son entrée en vigueur a été fixée par le gouvernement à cette même date.</p> <p>Les ajouts imposés par cette nouvelle loi sont essentiellement les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ne poser aucun geste d'intimidation, de violence, de manifestation de haine ou de discrimination motivé notamment par le racisme, l'orientation sexuelle, l'identité sexuelle ou de genre, l'homophobie, un handicap ou une caractéristique physique ou de non-respect de l'égalité entre les femmes (filles) et les hommes (garçons). - Respecter le code vestimentaire de l'école, le cas échéant (si un code existe) et l'obligation d'avoir le visage à découvert sauf lorsque le visage doit être couvert en raison d'un motif de santé, d'un handicap ou des exigences propres à l'exécution de certaines tâches. <p>Mme Drouin fait la lecture du document qui se décline en 5 clés:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Clé 1: Nos principes de base - Clé 2: Comportements attendus - Clé 3: Téléphones et appareils mobiles - Clé 4: Code vestimentaire - Clé 5: Sanctions et gestes réparateurs <p>IL EST PROPOSÉ par Mme Girardin , appuyé par Mme Darche , et résolu; d'adopter le Règlement sur les règles de conduite au primaire et au secondaire.</p> <p>ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ</p>					
<p>10. Suivi des résultats de la 1^{re} étape</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mme Drouin présente les résultats de la première étape. Ces derniers seront dans le plan éducatif sur le site internet de l'école. Cela nous permet d'évaluer les résultats à long terme. - Présentation du palier Niveau 2 d'interventions auprès des élèves à risque. 					
<p>11. Nouvelles des enseignants Culture à l'école:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lecture publique en 5e année: <i>Les mots s'animent</i> - <i>Je m'appelle Nicole et je déteste l'école</i>: 3e année - Murale (<i>La lecture à vol d'oiseau</i>) pour la bibliothèque avec l'artiste Marisol Sarrasin (2e et 3e cycles) - Manu et ses livres (<i>La magie de Noël</i>) <p>Comité vie étudiante très actif encore pour Noël! (Concours de portes de Noël)</p>				5	
<p>12. Nouvelles du service de garde Lasertag: mercredi 3 décembre On travaille à former le personnel du service de garde afin de travailler l'intervention auprès des élèves (Mme Berthelet).</p>				5	
<p>13. Nouvelles de l'OPP Un premier contact a été établi pour la fête des finissants. Première rencontre avant les vacances idéalement pour le Comité des finissants.</p>				5	
<p>14. Parole au représentant du comité de parents Transport scolaire: La première rencontre de l'année a eu lieu le 27 novembre. Présentation du nouveau directeur M. Ghislain Tovor, qui remplace Mme Gaudreault. Le plan de communication pour la rentrée 2025 a bien fonctionné en ce qui a trait aux modifications qui ont été présentées lors de la dernière rencontre du Comité de parents. Une lettre a été envoyée aux parents, à la mi-juillet, concernant les modifications apportées au transport scolaire.</p>				5	

<p>Toutes les cartes ont été imprimées de nouveau et un protecteur de carte a été fourni aux élèves du primaire. Il n'y a plus de bris de carte comme auparavant. Le cellulaire est autorisé pour le transport scolaire. Il est demandé à l'élève d'avoir l'application et ainsi d'avoir son code QR en cas de perte de carte. Rappel que ce code est disponible sur le site Mparent. Depuis le début de l'année, il y a eu environ 350 plaintes pour des cartes inutilisées. La nouvelle procédure appliquée cette année, en cas d'oubli, est la suivante:</p> <p>1er oubli: un courriel 2e oubli: le CSS appelle le parent.</p> <p>À ce jour, 6 berlines, 1 minibus et 1 autobus sont enlevés de la route depuis le début de l'année, ce qui amène une économie de 730 000\$ (de septembre à novembre). Le service de transport a été évalué avec des indicateurs de performance afin de voir si les ressources sont utilisées adéquatement sur les routes pour l'utilisation du bon véhicule selon le nombre de passagers. Le CSSRDN a eu d'excellents résultats. Suite aux difficultés vécues avec les véhicules électriques, le gouvernement émet un assouplissement quant à l'obligation de l'électrification.</p> <p>Une conductrice est engagée pour la sécurité et pour pallier les bris de services. Cela aide beaucoup pour les diminuer: sur 18 bris de service depuis le début d'année, 8 ont été comblés.</p> <p>Fédération des comités de parents: La nouvelle ministre ne répond pas aux appels. Une étude panquébécoise sur les communications entre le personnel et les parents stipule que les enseignants ont le droit à leur vie privée. Les réseaux sociaux ne sont pas là pour rejoindre un enseignant. Présentation sur l'IA utilisée par les élèves. Ils ont étudié principalement l'utilisation par les élèves du secondaire et ils ont enregistré des pertes cognitives.</p> <p>Comité de parents: - Le comité de parents aimerait participer au choix du menu pour les repas du midi. Consultation en 2028 sur le choix pour les repas du midi par le CSSRDN.</p> <p>Il serait intéressant de partager le document sur les niveaux d'intervention.</p> <p>Les mémos demeurent toujours dans le dossier de l'élève.</p>					
<p>15. Questions diverses Aucun question</p>					5
<p>16. Levée de l'assemblée Il EST PROPOSÉ par Mme Levesque et APPUYÉ par Mme Charron, de lever l'assemblée à 21h05.</p>					

Sandra Lebouché
Présidente
École des Hautbois

Cristiane Drouin
Directrice
École des Hautbois